

FONDS DE SOLIDARITÉ ISA LILLE



SOYEZ AU CŒUR
DE LEUR RÉUSSITE.



Grâce à vous

LE FOND DE SOLIDARITÉ DE L'ISA LILLE, C'EST...

9 ANS

au service de l'ouverture sociale

100% DES DONS

affectés aux prêts d'honneur

30 DIPLÔMÉS

ont déjà remboursé 50% de leurs prêts

1 COMMISSION

Ouverture Sociale gérée par l'AIISA et l'ISA, qui garantit une gestion claire et transparente de votre don

40 À 50 PRÊTS

d'honneur par an

1 INFORMATION

régulière des actions résultant de votre don

115 ÉTUDIANTS

aidés

C'est surtout une magnifique façon d'aider des jeunes à réaliser leur rêve : à être au cœur de leur réussite !

CONTINUONS ENSEMBLE.

ILS ONT BÉNÉFICIÉ DU DISPOSITIF ET ILS TÉMOIGNENT...

Issue d'une famille nombreuse, le prêt d'honneur m'a permis d'alléger mes frais de scolarité, avec un remboursement flexible. Peu d'écoles proposent ce dispositif. Je souhaite dire MERCI aux donateurs !

Juliette – Elève ingénieur

Pour financer une partie des études de mon fils, le prêt d'honneur nous a été d'un grand secours et lui a permis de continuer sereinement sa formation. Aujourd'hui en poste, il est à son tour donateur afin que cette belle initiative de l'école puisse se poursuivre !

Le père d'un ingénieur ISA

Donner c'est aussi...

BÉNÉFICIAIRE D'UNE RÉDUCTION D'IMPÔTS

L'ISA Lille est habilité à recevoir vos dons par son statut d'établissement d'enseignement supérieur d'intérêt général à but non lucratif.

IMPÔT SUR LE REVENU (IRPP)

Votre réduction d'impôts peut atteindre 66 % du montant de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable – article 200 du CGI des Impôts (date limite de versement : 31 décembre)

IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE (IFI)

Votre réduction d'impôts peut atteindre 75 % du montant de votre don dans la limite de 50 000 €

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (IS)

Possibilité de donner via votre entreprise avec une réduction d'impôts de 60 % (article 238bis du CGI).

UNE IDÉE

**PENSEZ AU VIREMENT
MENSUEL, CONSULTEZ
VOTRE BANQUE !**

FORMULAIRE DE DON



POUR LES VERSEMENTS PAR CHÈQUE

Remplissez ce formulaire, découpez-le et retournez-le avec votre chèque (libellé à l'ordre d'Yncréa Hauts-de-France - ISA Lille) à :

Guillaume DEBOSQUE — ISA Lille
48 boulevard Vauban
59014 Lille Cedex

OUI JE DÉSIRE SOUTENIR
UN ÉTUDIANT À FINANCER
SA SCOLARITÉ EN VERSANT



MERCI DE VOTRE ENGAGEMENT!

Pour recevoir votre justificatif fiscal,
merci de compléter ces quelques lignes :

NOM Prénom _____

Adresse _____

Code postal et ville _____

Tel _____

Mail _____

Établissement d'enseignement supérieur habilité
à percevoir des dons, l'ISA Lille vous transmettra
un reçu conformément aux dispositions fiscales.
L'ISA Lille s'engage à respecter les dispositions
de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier
1978 relative à la confidentialité des informations
et aux droits des donateurs.



COMMENT VERSER VOTRE DON ?

PAR VIREMENT BANCAIRE

sur le compte du Fonds de Solidarité
ISA. Titulaire du compte :

Yncréa Hauts-de-France

ISA Lille

IBAN : FR76 1329 8002 5600 0108 0114 512

BIC : CMCIFR2A

PAR CHÈQUE

en remplissant le formulaire ci-contre
et en le retournant avec votre chèque,
libellé à l'ordre de Yncréa Hauts-de-
France - ISA Lille.

EN LIGNE

en vous connectant sur notre site,

www.isa-lille.fr,

Rubrique Entreprises,

Fonds de solidarité

et en cliquant sur

«Faites un don en ligne».

Cette interface est entièrement
sécurisée. Un justificatif fiscal
vous sera immédiatement fourni.

VOS INTERLOCUTEURS

Nathalie ROUSSEAU

Tél : 03 28 38 48 48

nathalie.rousseau@yncrea.fr

Jean-Luc GIRARD

Tél : 03 59 56 69 55

jeanluc.girard@aiaisalille.com